

res s'y traitent en présence de la Reine, les Conseils continuent de s'y assembler, & les Ministres Etrangers y sont admis lorsqu'ils ont quelque chose à proposer, ou de nouvelles dépêches à communiquer. On recommence à dire que le Roi persiste à vouloir abdiquer une seconde fois la Couronne, & qu'on en paroît fort alarmé à la Cour; mais que les Casuistes qui connoissent la délicatesse de la conscience de ce Monarque, font tout leur possible pour l'en détourner. On écarte soigneusement ceux que l'on connoît capables de l'entretenir dans cette disposition; son Confesseur même est, dit-on, disgracié pour les mêmes raisons que son predecesseur l'avoit été ci devant, & c'est l'Archevêque de *Toledo* qui en fait la fonction par *interim*. Le 25. Juillet on celebra à la Cour & à la Ville à la maniere accoutumée la fête *St. Jacques* Patron de ce Royaume, & le 26. celle de *Sainte Anne*, dont la Princesse de *Brezil* porte le nom. Le 27. on reçut un Exprés dépêché de *Paris* par le Duc de Bournonville, premier Plénipotentiaire de S. M. au Congrès de *Soissons*; il se tint d'abord un grand Conseil sur ses dépêches, & quelques momens après, on fit partir un Courier pour *Cadix* avec de nouveaux ordres. On assure toujours que le Duc de Bournonville doit revenir ici; si cela se confirme, les Conférences touchant les négociations de la Paix, pourront bien être suspendues jusqu'à son retour en *France*. On est fort attentif aux mesures que prendra le *St. Siege*, au sujet des trois derniers Decrets que le Roi de *Portugal* fit publier dernièrement, voyez le *Journal de Septembre* page 177., & aux suites que pourra avoir le différent entre la Cour *Portugaise* & celle de *Rome*, dont l'accomodement paroît fort éloigné.

II. Quelques serieuses remontrances qu'ayent fait